

L'accessibilité handicapés des bâtiments d'habitation en pratique

OBJECTIFS



Appréhender les dispositions techniques imposées par la réglementation accessibilité en habitation

Identifier les solutions techniques permettant de respecter ces dispositions sur le terrain

Distinguer les bâtiments d'habitation des maisons individuelles

PUBLIC

Les maîtres d'ouvrage publics et privés

Les architectes

Les bureaux d'études

Les services techniques

Les élus

DURÉE : 1 jour

PROGRAMME

LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

les fondamentaux de la réglementation accessibilité ; les contrôles et les sanctions.

LES CHEMINEMENTS EXTÉRIEURS

le contraste tactile et visuel du cheminement ; les pentes et les dévers ;

les escaliers extérieurs (nez de marches, bandes d'éveil, mains courantes) ;

les risques de chute ; la signalétique ; l'éclairage ; étude de cas.

PLACES DE STATIONNEMENT

la signalisation des places aménagées

le cheminement accessible.

L'ACCÈS AU BÂTIMENT

les rampes ; les ascenseurs et les élévateurs ; étude de cas.

LES CIRCULATIONS INTÉRIEURES HORIZONTALES

les circulations ; les portes ; les commandes.

LES CIRCULATIONS INTÉRIEURES VERTICALES

les escaliers intérieurs ; les ascenseurs ; étude de cas.

L'ÉCLAIRAGE DES PARTIES COMMUNES

les obligations ; les solutions.

LES CARACTÉRISTIQUES DES LOGEMENTS

caractéristiques de base ; logements accessibles ; escaliers intérieurs des logements.

LA SIGNALÉTIQUE

les dispositions ; visibilité, lisibilité, compréhension.

LES PARTICULARITÉS DES MAISONS INDIVIDUELLES

les dispositions particulières.

PRÉ-REQUIS : aucun

TARIFS

solution 1 : 490 € HT la journée (par participant) (1)

solution 2 : 1 300 € HT la journée (de 1 à 10 participants) (2)